


Maîtriser les mots pour convaincre et persuader		haute école neuchâtel berne jura  gestion neuchâtel delémont
RS420.190.26.5603.19	VHO	Mise à jour : 04.02.2026

Descriptif de module

Domaine : Economie et Services
Filière : Economie d'entreprise, à plein temps et en emploi et/ou Droit économique, à plein temps et à temps partiel
Orientation/axe : Soft skills / Communication

1. Intitulé de module Option secondaire 2026-2027

Code : 5603.19

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Module spécialisé
- Autres

Type :

- Module principal
- Module lié au module principal
- Module facultatif ou complémentaire
- Autres :

Type de formation :

- Bachelor Master MAS DAS CAS Autres :

Caractéristique pour filière Economie d'entreprise :

- Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le règlement de filière Bachelor of Science en Economie d'entreprise

Caractéristique pour filière Droit économique :

- Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le règlement de filière Bachelor of Science en Droit économique

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autres :

2. Organisation Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Italien
- Allemand
- Anglais
- Autres :

3. Prérequis

Economie d'entreprise :

- PT : avoir validé les modules des semestres 1 et 2 des études à plein temps **et** avoir suivi les modules des semestres 3 et 4 des études à plein temps
- EE : avoir validé les modules des semestres 1 à 4 des études en emploi **et** avoir suivi les modules des semestres 5 et 6 des études en emploi

Droit économique :

- PT : avoir validé les modules des semestres 1 et 2 des études à plein temps **et** avoir suivi les modules des semestres 3 et 4 des études à plein temps
- TPart : avoir validé les modules des semestres 1 à 4 des études à temps partiel **et** avoir suivi les modules des semestres 5 et 6 des études à temps partiel

Pas de prérequis

Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux

Dans une société où les échanges interpersonnels se meurent, où les déclarations d'amour se font par messages interposés et où les feedbacks en entreprise sont donnés par des ordinateurs, il est essentiel de renouer avec une parole appréciée, affirmée et convaincante. Paradoxalement, la communication n'a jamais été autant d'actualité : communication web, communication marketing, communication sur les médias sociaux, et plus encore. Mais dans tout cela, où se trouve le mot juste, celui qui permet de convaincre et de persuader ?

De prime abord, la rhétorique peut apparaître comme un art dépassé par toutes les nouveautés. Née aux environs du 5^{ème} siècle av JC, elle a permis en premier lieu de défendre les gens dont les droits ont été violés. Puis Aristote, au 4^{ème} siècle av JC, a apposé une célèbre définition : « *la rhétorique correspond à l'art de déceler, dans chaque situation, ce qui est à même de convaincre et de persuader* ».

Qu'un étudiant en économie ou en droit se prédestine à la recherche d'un emploi, au développement d'un monde associatif, à l'agrandissement de son réseau professionnel, ou au lancement de son entreprise, ne doit-il pas être capable de convaincre et persuader ?

Dans ce cours, les objectifs concerneront, entres autres :

- La découverte de l'origine de notre communication en analysant le travail de certains grands philosophes et orateurs
- L'apprentissage de la conviction et de la persuasion au travers de techniques et de nombreux exercices
- La maîtrise de la construction du discours
- L'apprentissage de l'agilité oratoire pour devenir plus à l'aise dans l'exercice de la prise de parole

La présence d'intervenants et orateurs externes pourra également permettre aux étudiants de s'imprégner de diverses techniques et manières de procéder.

5. Contenu et formes d'enseignement

Le structure du cours suivra le schéma traditionnel de la pensée rhétorique. Elle est adaptable avec des modules complémentaires selon l'intérêt des étudiants.

Cours de rhétorique

1) Introduction générale

- a. Les mots de l'art oratoire
- b. Définition et rôle de la rhétorique
- c. La finalité de la rhétorique
- d. L'origine de la rhétorique
- e. La rhétorique aujourd'hui : un art nuisible ?
- f. Quelques grands orateurs
 - i. Les orateurs attiques
 - ii. Les grands orateurs antiques
 - iii. Quelques oratrices et orateurs plus récents
- g. Convaincre et persuader, deux notions différentes
 - i. L'art de convaincre
 - ii. L'art de persuader

2) L'univers de l'art oratoire

- a. Rhétorique épictique, politique et judiciaire
 - i. Judiciaire
 - ii. Délibératif
 - iii. Épictique
 - iv. Des nouveaux genres : publicitaire, pédagogique et médiatique
- b. Le travail d'un bon discours
 - i. Celui qui parle
 - ii. Ce dont il parle
 - iii. Celui qui écoute
 - iv. Le contexte
- c. La dialectique
 - i. Introduction à la dialectique
 - ii. Schopenhauer et la dialectique éristique
 - iii. La dialectique à l'ère des réseaux sociaux
 - iv. Langue de bois dans les débats
- d. La prise de décision

3) L'invention : définir l'objectif et la construction de ses idées

- a. Le dissoi logoi
- b. L'argumentaire
 - i. Générer des arguments
- c. Les sophismes

4) **La disposition : structurer sa communication**

- a. La structure rhétorique du discours
- b. La mise en place de son argumentaire
- c. Le travail des transitions

5) **L'élocution : la mise sur papier**

- a. La rédaction de son discours
 - i. Structure rédactionnelle
- b. L'analyse de l'audience
- c. Les leviers et effets de style
- d. Les styles en rhétorique
Passer du dire au montrer
- e. L'importance des figures de style en rhétorique
- f. La narration (storytelling)

6) **Mémorisation : apprendre pour se détacher**

- a. Exercices de répétition et d'apprentissage du discours

7) **Action : la partie visible de l'iceberg**

- a. L'arrivée sur scène
- b. Le plan AIDA
- c. Le kairos
- d. La rhétorique des objets
- e. La gestion du corps
- f. La captation de l'intérêt
- g. La gestion du stress

La forme de l'enseignement se fera principalement par la découverte et la pratique. Cette pratique rhétorique impose également une sortie de sa propre zone de confort. Les étudiants seront donc amenés à intervenir de manière originale et surprenante.

6. Modalités d'évaluation et de validation

L'OS sera clôturée par la rédaction et prononciation d'un discours (selon directive séparée) **qui se déroulera durant la session d'examens.**

Disposition applicable aux travaux collectifs :

Tout comportement avéré prônant la bonne réussite d'un travail de groupe se verra sanctionné par l'exclusion de l'étudiant-e qui ne s'acquiesce pas de ses devoirs envers le groupe. Si le travail de groupe doit être évalué par une note collective, l'étudiant-e exclu-e se verra attribuer la note 1. Aucune disposition particulière n'est prévue pour les membres restants du groupe réduit, ni en termes d'allègement de la charge totale devant être réalisée, ni en termes d'assouplissement du barème.

Règle(s) de validation :

Moyenne des travaux selon directive séparée, résultat arrondi au 1/10 de point.

Critères de réussite :

$N \geq 4.0$:	Module acquis
$3.5 \leq N < 4.0$ (Fx) :	Remédiation du module
$N < 3.5$:	Répétition du module

7. Modalités de remédiation et de répétition

- Remédiation possible pour les examens
- Remédiation possible pour le travail individuel ou de groupe de la manière suivante :
 - les conditions de remédiation sont notifiées par mail au groupe ou à la personne concernée.
- Pas de remédiation pour
 - les travaux de semestre individuels ou de groupe
 - les contrôles continus
- Autre (précisez) : en cas d'examen de remédiation (indépendamment de la session durant laquelle la remédiation a lieu)
 - la note de chaque travail de semestre éventuel, individuel ou de groupe, sera reprise
 - la note de chaque contrôle continu éventuel sera reprise avec la même pondération pour le nouveau calcul de la note de l'unité de cours remédiée.

- les points de bonus éventuels ne seront pas repris.

8. Remarques

Dans l'éventualité d'une visite d'entreprise ou autre activité extra muros (sous réserve à ce jour), les frais de déplacement sont à la charge des étudiants.

9. Bibliographie

Les discours et autres textes traités durant le semestre seront soit distribués aux étudiants, soit annoncés à l'avance en vue d'une éventuelle acquisition.

10. Enseignants

Nom du responsable de module : Matthieu Wildhaber

Descriptif validé le xx août 2026 par le Conseil de Direction HEG Arc